



Formatted: Different first page header

**PROJET DE DECLARATION DE LA
CÔTE D'IVOIRE A LA 5^{ème} CONFERENCE
DES ETATS PARTIES AU TRAITE
SUR LE COMMERCE DES ARMES**

GENEVE, DU 26 AU 30 AOÛT 2019

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait à la suite de celles qui l'ont précédé vous adresser ses vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 5ème Conférence des Etats parties au Traité sur le Commerce des Armes (CSP5), et se réjouir de l'excellent travail accompli sous votre présidence depuis la quatrième Conférence.

Monsieur le Président,

Ma délégation note avec préoccupation que la course à l'armement a atteint au cours de ces dernières décennies un seuil inquiétant pour l'ensemble de la Communauté Internationale. Cette course effrénée aux armes et autres matériels militaires s'est traduite par une augmentation notable du budget alloué aux importations d'armes dans le monde ainsi que de celui consacré à la recherche – développement dans le domaine militaire.

Dans un tel contexte, ma Délégation, loin de céder au pessimisme, voudrait réaffirmer sa foi en l'importance du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) dont la 5ème Conférence des Etats parties nous réunit en ce jour.

C'est le lieu pour mon pays de rappeler les objectifs assignés au TCA, notamment la régulation du commerce des armes conventionnelles ainsi que la lutte contre le commerce illicite de ces armes au niveau international, afin de contribuer, cela de façon durable à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales et régionales.

En effet, la Côte d'Ivoire partage avec la Communauté Internationale, la conviction que nous pouvons aboutir à l'universalisation du Traité et à un commerce international des armes, responsable. En cela, ma Délégation voudrait féliciter et souhaiter la bienvenue à tous les pays ayant rejoint, depuis la dernière Conférence, la grande famille du TCA. Je voudrais à cet égard citer, pour les remercier, le Mozambique, Palau, le Botswana, le Liban et le Canada, qui par leur adhésion portent à 104, le nombre d'Etats partie au Traité. Ces adhésions nouvelles sont autant de pas posés dans le sens de

l'universalisation du Traité.

Monsieur le Président,

La misère et la désolation semées par les armes ne sont pas une fatalité. Il n'est pas utile ici de rappeler les statistiques macabres concernant les dégâts causés par la circulation illicite des armes et leurs conséquences néfastes sur les conflits de nos jours.

Il convient bien au contraire de mettre l'accent sur les effets bénéfiques du Traité pour le développement de nos communautés à travers ses liens avec les Objectifs de Développement Durable, notamment l'objectif 16, relatif à la recherche de la paix et d'autre part, sa contribution à la réduction des violences sexistes et le genre.

Relativement à ce point, à savoir la contribution du TCA à la réduction des violences sexistes et la question du genre, ma Délégation, tout en s'en réjouissant, soutient l'initiative de l'Ambassadeur Janis Karlklins, Président de la présente Conférence, qui a fait de cette thématique une priorité dès l'entame de son mandat. Elle permet non seulement de repositionner les femmes au niveau des discussions dans le contexte du Traité mais aussi d'œuvrer à une meilleure application de ses dispositions notamment les articles 6 et 7 sur l'évaluation des risques. Ma Délégation a bon espoir que les discussions menées au sein des groupes de travail lors des réunions préparatoires aboutiront prochainement à des avancées positives pour le plus grand bonheur de nos communautés.

Monsieur le Président,

S'il est vrai que notre Traité est jeune (il est entré en vigueur depuis le 24 décembre 2014), force est de reconnaître que cette jeunesse relative ne lui enlève en rien son dynamisme. Cet engouement dénote de la volonté constructive qui anime l'ensemble des partenaires engagés dans l'atteinte des objectifs visés par le Traité.

En dépit de ce constat, ma délégation voudrait en appeler à une véritable coopération entre les Etats parties, afin d'impacter sensiblement les transferts d'armes au niveau international. La Côte d'Ivoire reste convaincue que l'atteinte des objectifs assignés au Traité par les Etats parties ne pourra devenir une réalité que par une action commune et concertée entre ceux-ci. En effet, la responsabilité, notion cardinale de cet instrument juridique, et à laquelle sont appelés tous les Etats parties dans leurs transferts d'armes, va de pair avec la prise en compte des intérêts des autres Etats.

A cet égard, je voudrais inviter l'ensemble des acteurs du Traité à aller au-delà de l'aspect économique notamment les gains retirés de ces transferts et considérer l'intérêt premier de la Communauté, car c'est aussi cela le sens de la responsabilité.

Monsieur le Président,

Je voudrais clore mon propos en réitérant mes remerciements à la Confédération helvétique, nos hôtes, pour l'excellence de l'accueil réservé à nos délégations et pour la parfaite organisation de cette Conférence. Mon pays voudrait réaffirmer sa disposition à œuvrer de concert avec l'ensemble des délégations pour la réussite de nos travaux.

Je vous remercie.